

Ducotterd Christian, Gamba Marc-Antoine			
Etat d'avancement du projet blueFACTORY et financement			
Cosignataires : -	Date de dépôt :	30.05.17	DEE

Dépôt

blueFACTORY constitue un projet essentiel en vue de stimuler la capacité d'innovation de l'économie fribourgeoise et son succès est un enjeu majeur pour le canton de Fribourg et la Ville de Fribourg.

Le projet s'articule autour de la société Bluefactory Fribourg-Freiburg SA (BFF SA) dont une des missions principales est la construction et la location de surfaces à des projets de contenu (plateformes technologiques) et à des entreprises privées, dans le but de stimuler le développement d'affaires. Le canton a soutenu l'implémentation de quatre projets de contenu sur le site de blueFACTORY, soit le Swiss Intergrative Center for Human Health (SICHH), le BioFactory Competence Center SA (BCC), INNOSQUARE et le smart living lab (SLL) ; ces projets doivent favoriser l'implantation d'entreprises intéressées par le transfert de technologies avec les Hautes Ecoles et les institutions de recherche et de développement (R&D).

Six ans après le rachat par la Ville et le canton de Fribourg de l'ancien site de la brasserie Cardinal, il est temps de faire le point sur l'avancement du projet blueFACTORY et de ses futurs développements tant au niveau de la société BFF SA, des quatre projets de contenu que l'implantation d'entreprises privées sur le site.

Le financement futur doit être clarifié afin de pouvoir faire les bons choix et intensifier la promotion auprès des entreprises intéressées en connaissance de cause. La recherche, l'innovation et la création de nouvelles entreprises sont des investissements pour notre canton mais nécessitent un apport important de capitaux à court terme. Il est effectivement indispensable de porter à la connaissance des sociétés la possibilité d'investir sur le site si cette option est choisie. Un investissement plus important de l'Etat dans le projet permettrait de favoriser la venue d'entreprises intéressantes sur le site en diminuant les contraintes financières.

- 1. Est-ce que le Conseil d'Etat a l'intention d'augmenter sa participation au projet afin de favoriser la venue d'entreprises intéressantes sur le site blueFACTORY ?
- 2. L'Etat et la Ville ont-ils l'intention d'ouvrir le capital-action à des investisseurs privés ? Quels retours sur investissement peuvent trouver les entreprises qui s'impliquent d'une façon ou d'une autre au projet blueFACTORY ?
- 3. Comment est gérée la complémentarité avec les autres sites tels que Marly Innovation Center ?

Si les explications concernant le développement du site blueFACTORY semblent rassurantes, la concrétisation et la construction de nouveaux bâtiments se font attendre. L'aspect du site avec d'anciens locaux vétustes, des places pas adaptées et un parc pas rénové ne permettent pas de réunir tous les ingrédients nécessaires à la promotion du projet.

- 4. Qu'est-ce qui empêche le projet de se développer ?
- 5. Est-ce que tous les services comme par exemple le SeCA font un effort afin de faciliter la réalisation d'un projet aussi important pour notre canton ?
- 6. Est-il prévu d'améliorer l'aspect général et visuel du site ?

L'ancienne halle d'embouteillage qui est extrêmement vétuste est protégée. Cette protection empêche de densifier au centre-ville où la valeur du terrain est importante, où il y a une bonne desserte en transports publics et où un nombre d'emplois importants de de qualités peuvent être créés. Le conseil d'Etat peut dans des cas où l'intérêt public est prépondérant supprimer un bâtiment protégé.

- 7. Combien d'emplois supplémentaires pourraient être créés en détruisant cette halle tout en utilisant au mieux la possibilité de construire en hauteur et sur plusieurs étages ?
- 8. Comment le Conseil d'Etat juge les retombées financières supplémentaires que pourrait apporter une construction sur plusieurs étages à la place de cette halle ?
- 9. Selon les réponses aux questions précédentes, comment va réagir le Conseil d'Etat par rapport à la protection de cette halle ?